Saison 2023/2024

FEDERATION FRANCAISE DES SPORTS DE TRAINEAUX De SKI/VTT JOËRING et CANICROSS

Attestation du Licencié

1 – COORDONNEES PERSONNELLES

L'adhésion au club [Nom du club] : CRAC -Club Rhône Alpin de Canicross (ci-après le «club») entraîne de facto l'adhésion du membre à la ligue régionale de la FFST, si elle est constituée [Nom de la ligue] : LARA - Ligue Auvergne Rhône-Alpes des Sports Canins Attelés (ci-après la «ligue») et à la Fédération Française des Sports de Traîneaux, de ski/vtt joëring et canicross (ci-après la «FFST»). Par conséquent, le «club», la «ligue» et la « FFST» pourront être amenés à utiliser les données personnelles (notamment l'adresse électronique), communiquées par le membre, pour les besoins de l'organisation de l'activité fédérale (notamment l'envoi de tout courrier non sollicité lié à la gestion des services attachés à l'adhésion au «club» et/ou à l'acquisition de la licence FFST, l'organisation des compétitions fédérales, la gestion des membres des associations, etc…). A cette fin, les informations collectées seront susceptibles de donner lieu à un traitement informatique par le «club», la «ligue » et la «FFST».
Sous réserve de l'accord du membre, le «club», la «ligue» et la «FFST» pourront éventuellement réutiliser ces informations à toutes autres fins (notamment tout courrier non sollicité, électronique ou non, ne concernant pas directement l'organisation de l'activité fédérale) et pourront également être amenés à les transférer à titre onéreux ou gratuit à leurs partenaires commerciaux respectifs.
La « FFST», les ligues ou ses clubs s'engagent néanmoins à sélectionner des partenaires commerciaux en relation avec nos sports, en négociant l'accès éventuel aux informations de ses licenciés. Néanmoins si vous refusez que ces informations soient divulguées dans le cadre d'actions de partenariat, veuillez cocher l'option suivante :
❑ Je ne souhaite pas que les informations me concernant fassent l'objet de transferts à titre gratuit ou onéreux

2 – DROITS ET DEVOIRS

En tout état de cause, conformément au cadre du Règlement (UE) Général sur la Protection des Données 2016/679 (RGPD) et à la loi «Informatique et libertés » du 6 janvier 1978, le membre dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données le concernant.
Pour l'exercice de ces droits, le membre est invité à s'adresser par courriel à [Adresse électronique du «club»] : crac.canicross@gmail.com ou par courrier postal au [Adresse du «club»] : 15 chemin de cote curtet, 38490 La Bâtie Divisin. Il peut également s'adresser à la «FFST» (ffstfinances@gmail.com / ou à son siège social).
Le membre peut également, pour des motifs légitimes, s'opposer au traitement des données le concernant.
Le membre trouvera des informations sur ses droits et devoirs et sur la protection des données individuelles auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

3 -ATTESTATION

Je soussigné [Nom et prénom]..... [+ éventuellement si l'adhésion concerne un mineur] agissant en qualité de représentant légal de [Nom et prénom du mineur]
.....
- reconnaît que l'adhésion au «club» entraîne l'acceptation des statuts et règlements du «club», de la «ligue» et de la «FFST»,
- reconnaît avoir conscience des risques inhérents à la pratique sportive et avoir été informé et pris connaissance des garanties d'assurances proposées avec la licence,
- reconnaît avoir été averti de l'intérêt de souscrire des garanties complémentaires proposées par la «FFST» afin de bénéficier d'une meilleure indemnisation en cas de dommage corporel,
- autorise le «club», la «Ligue» et la «FFST» à utiliser, pour sa communication interne et/ou externe pour la saison 2023-2024 l'image du licencié, et ce, sur tout type de support notamment sur les sites Internet du «club», de la «ligue» et de la «FFST».
- atteste avoir :
❑ fourni un certificat médical, datant de moins de un an, de non-contre indication à la pratique du sport en général ou des sports de traîneaux, de ski/vtt joëring et canicross, y compris en compétition pour les licences « Compétition », en cas de 1ère année de licence ou d'une ou plusieurs réponses « OUI » dans le questionnaire de santé QS-SPORT (cerfa n°15699)
❑ répondu «NON» à toutes les questions du questionnaire de santé QS – SPORT (cerfa n°15699) pour les 2ème et 3ème années de licence pour les licences compétition et hors compétition (dirigeant, musher pro et sport-loisir)
❑ répondu «NON» à toutes les questions du questionnaire de santé QS – SPORT (cerfa n°15699) pour les 4ème et 5ème années de licence pour les licences hors compétition (dirigeant, musher pro et sport-loisir)

Fait à :……., le ..... /..... / …….

Signature du licencié :